Rappel de produit pour des raisons de sécurité

Publication du 28/06/2024

THUASNE rappelle Cannes anglaises Globe-Trotter et Globe-Trotter +



- Noms des modèles ou références concernés : **Cannes Globe-trotter W2016021010 (coloris gris et coloris bleu), cannes Globe-Trotter + W2017021006**
- Marque : **THUASNE**
- **GTIN 3111790271581 Lot Tous les lots fabriqués à partir de février 2021**
  GTIN 3111790271598 Lot Tous les lots fabriqués à partir de février 2021
  GTIN 3111797400052 Lot Tous les lots fabriqués à partir de février 2021
- Date début/fin de commercialisation : **du 01/02/2021 au 14/05/2024**
- Zone géographique de vente : **France entière**
- Distributeurs : **Pharmacies et distributeurs de matériel médical**

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : **Défaut de résistance pour les patients pesant plus de 130 kg**
- Risques encourus par le consommateur : **Blessures**
- Description complémentaire du risque : **Risque de déformation voire de rupture de la canne ce qui pourrait entrainer un incident grave pour le patient (selon son poids)**

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : **Ne plus utiliser le produit, Contacter le point de vente.**

RECOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : **Autre (voir informations complémentaires).**

CONTACT

- Informations complémentaires publiques : **- Si votre poids est supérieur à 130 kg, merci de ne plus utiliser le produit et de le ramener impérativement chez votre fournisseur. - Si votre poids est inférieur à 130 kg, vous pouvez continuer d'utiliser le produit. Cependant, merci de revenir vers votre fournisseur qui fournira un addendum à la notice d'utilisation ainsi qu'un sticker à apposer sur le tube en aluminium. [...]**

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

https://rappel.conso.gouv.fr

Le site des alertes de produits dangereux

FAITES PASSER LE MESSAGE :
Informez vos parents et amis de ce rappel !
Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre